

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Séance publique du mardi 2 février 2016 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean

Compte-rendu de la communication de Jacques HOCHMANN

Jean Baptiste Monfalcon Polygraphe lyonnais face aux canuts

Le président Pierre CRÉPEL ouvre la séance en présentant les excuses de nos confrères, Fayette, Jean-Blain, J.-F. Reynaud et Saint-Pierre. Il rend compte de sa visite à l'Académie de Villefranche et du Beaujolais afin de compléter la notice d'Antoine François Brisson. Il rappelle que notre confrère Jean-Pierre Gutton appartient à cette académie dont faisaient partie nos confrères Louis Paul Fischer et Paul Feuga. Il a été accueilli par plusieurs membres de cette compagnie qui lui ont présenté leur programme, qui comporte une séance publique, le 13 février, consacrée à *Romchamp, Eveux, Firminy, l'œuvre religieuse de Le Corbusier*, et lui ont remis plusieurs ouvrages pour notre bibliothèque. Il évoque la visite, ce matin par une forte délégation de notre académie, de la remarquable exposition *Le génie de la Fabrique* au Musée des Tissus et des Arts décoratifs sous la conduite de M. Maximilien Durand, son directeur, et indique que ce dernier participera au colloque du 17 mars sur *Le textile à Lyon*. Il signale que M. Hervé Joly vient d'offrir à l'Académie son livre *Les Gillet de Lyon, fortunes d'une grande dynastie industrielle (1838-2015)*. Après avoir salué la présence de notre confrère Pierre Guinard (membre correspondant), directeur des Collections à la Bibliothèque municipale de Lyon, il rappelle brièvement la carrière de notre confrère Jacques Hochmann et lui cède la parole pour sa communication.

Conférence académique

Notre confrère précise les contours de sa communication qui ne saurait rendre compte dans le détail de toutes les facettes de Jean Baptiste Monfalcon (1792-1874) qui appartient à l'Académie de 1836 à sa mort.

Monfalcon, fils d'un ouvrier en soierie, entreprend des études médicales à l'Hôtel-Dieu de Lyon tout en se passionnant pour la littérature et les livres. Il part terminer ses études à Paris où il se lie avec Isidore Polinière qui viendra s'installer à Lyon. Il commence à écrire des articles pour le *Dictionnaire des sciences médicales* tout en rédigeant et soutenant sa thèse intitulée *De l'influence que l'âge exerce sur l'habileté du médecin*. Revenu à Lyon, il installe son cabinet avant d'être reçu médecin suppléant, puis titulaire, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu et ensuite à celui de La Charité.

Tout en poursuivant sa carrière médicale, Monfalcon s'engage dans le journalisme, d'abord comme rédacteur en chef adjoint du *Précurseur* qu'il trouve vite trop marqué par les idées républicaine, puis au *Courrier de Lyon*, journal orléaniste, qu'il a contribué à fonder après la révolte de 1831. Ses articles sur l'insurrection de 1834 publiés dans *Le Courrier* comme les lettres qu'il adresse au *Temps* lui permettent de publier (1834) une *Histoire des insurrections de Lyon* et lui valent la proposition, qu'il refuse, de diriger ce journal parisien. Il est reçu à l'Académie en 1836. En 1841, sans abandonner son service de médecin à l'hôpital, il réalise

son rêve en accédant au poste de bibliothécaire de la bibliothèque du Palais des Arts, puis, en 1847, de la bibliothèque municipale, alors logée au Lycée. Il publie alors de nombreux livres sur l'histoire de Lyon.

Dans l'*Histoire des insurrections de Lyon*, Monfalcon manifeste sa peur devant des revendications qui vont bien au-delà de simples demandes d'augmentation du tarif. Il redoute que la semi-victoire de 1831 fasse naître une légende qui, exploitée par des agitateurs, alimenterait la haine des riches et mettrait en cause le droit de propriété. Il relate avec indignation des scènes dans lesquelles il compare les insurgés à des sauvages, traduisant la peur qui s'est emparée de la bourgeoisie lyonnaise. Dans son *Code moral des ouvriers, ou traité des droits et des devoirs des classes laborieuses*, Monfalcon, fidèle au libéralisme économique, condamne l'idée d'un tarif minimum contraire à la liberté économique comme la tentation de limiter la concurrence étrangère. Il condamne les associations ouvrières tout en demandant aux industriels de se concerter pour résister aux demandes injustifiées des ouvriers. Il admet cependant des conventions négociées entre ouvriers et industriels. Pour lui, l'éducation, le travail et l'épargne offrent aux ouvriers le moyen d'améliorer leur condition. Il pense que la religion chrétienne peut contribuer à assurer l'ordre social. Sur le plan politique, il reste favorable au suffrage censitaire.

Près de cent ans plus tard, un bourgeois catholique lyonnais, lui aussi membre de notre académie, Auguste Isaac s'est penché à son tour sur la question sociale. S'il professe le même attachement au libéralisme, déniait à l'État le droit d'intervenir dans le fonctionnement de l'entreprise, il s'intéresse au sort des ouvriers et prône un paternalisme éclairé. Il soutient la construction de logements sociaux et la protection sociale à travers l'enseignement de la SEPR. Bien que républicain, il se méfie comme Monfalcon, du suffrage universel. De même, il estime que la religion contribue au maintien de l'ordre social. Enfin, il préconise d'éviter l'étalage de la richesse qui risque de susciter l'envie. La peur des classes populaires n'a pas disparu.

Discussion académique

Le président Pierre CRÉPEL remercie le conférencier et le félicite cette communication lumineuse et bien enlevée.

Notre consœur Nicole DOCKÈS-LALLEMENT apporte des précisions sur les différences entre les journées de 1831 et celles de 1834. En 1831, les canuts partagés en sections de moins de 20 personnes pouvaient se réunir sans autorisation. La loi du 10 juillet 1834 interdisait aux associations de se partager en sections de moins de 20 membres. Pour toute réunion, il fallait une autorisation préalable, même lorsqu'elle rassemblait moins de 20 participants. La préparation de cette loi explique l'inquiétude des canuts, ce qui favorisa l'explosion de violence lors de l'insurrection de 1834.

Notre confrère Jean-Pierre GUTTON fait deux remarques. Alors que beaucoup d'historiens sont réservés sur l'œuvre de Monfalcon, Fernand Rude, à qui l'on doit de nombreuses études sur le mouvement ouvrier à Lyon au XIX^e siècle, respecte ses études. Par ailleurs, à propos du souhait de supprimer l'abandon anonyme d'enfants, il rappelle que la pratique de certaines mères qui se faisaient rétribuer pour prendre en nourrice leur propre enfant abandonné était alors courante et qu'elle a contribué à en sauver de nombreux.

Notre confrère le Père Dominique BERTRAND se demande si Monfalcon s'appuyait sur des statistiques pour étayer ses analyses et souhaite connaître la part des canuts, et plus généralement de la Fabrique, dans la vie économique lyonnaise du début du XIX^e.

Jacques HOCHMANN répond que Monfalcon disposait de nombreux chiffres et que la soierie occupait environ 50% des ouvriers.

Le président Pierre CRÉPEL ajoute que le premier tiers du XIX^e siècle fut l'âge d'or des statistiques régionales initiées à la fin du Consulat et sous l'Empire. Notre académie proposa alors de nombreux sujets de concours portant sur des statistiques.

Notre confrère François SIBILLE, relevant que Monfalcon était polyglotte, s'interroge sur sa manière dont il apprenait les langues étrangères.

Le conférencier répond qu'il commençait son apprentissage au cours de conversations avec des dames avant de poursuivre avec l'étude d'ouvrages traduits. Par ailleurs, pour ses éditions, il utilisait largement les traductions existantes qu'il recopiait.

Le Père BERTRAND reprend la parole pour relever l'imprégnation morale et religieuse de la société du début du XIX^e siècle.

Jacques HOCHMANN rappelle que la Restauration est marquée par la renaissance du sentiment religieux, comme en témoigne le succès du *Génie du christianisme* de Chateaubriand que Monfalcon a d'ailleurs lu. Il poursuit en constatant que la vision du catholicisme de Monfalcon est utilitaire et qu'il en attend la préservation de l'ordre. On est loin de Frédéric Ozanam et des débuts du catholicisme social.

Le président Pierre CRÉPEL remercie à nouveau notre confrère et lève la séance après avoir rappelé que le libéralisme serait abordé par notre confrère Jacques POTTIER lors de sa prochaine communication sur Jean-Baptiste Say. Il est 16 heures.

Jean-Pol Donné

Compte rendu revu par Jacques Hochmann.

Résumé et texte complet fournis par Jacques Hochmann.